



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 octobre 2017  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-douzième session**  
**Cinquième Commission**  
Point 115 d) de l'ordre du jour  
**Nominations aux sièges devenus vacants**  
**dans les organes subsidiaires et autres nominations**

## **Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale et désignation du Vice-Président de la Commission**

### **Note du Secrétaire général**

1. En ce qui concerne la présidence de la Commission de la fonction publique internationale, il est rappelé que l'article 2 du Statut de la Commission dispose ce qui suit :

« La Commission se compose de quinze membres nommés par l'Assemblée générale, dont deux, choisis respectivement comme président et vice-président, exercent leurs fonctions à temps complet ».

2. Le poste de vice-président de la Commission de la fonction publique internationale deviendra vacant le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

3. Le Gouvernement italien a présenté un candidat au poste de vice-président de la Commission de la fonction publique internationale.

4. Le curriculum vitæ du candidat figure dans l'annexe au présent document.



## Annexe

### Curriculum vitæ\*

#### Aldo Mantovani (Italie)

*Tout au long de sa carrière, l'Ambassadeur Mantovani a accumulé des connaissances spécialisées dans un large éventail de domaines, dont la gestion des organisations et des ressources, en plus de son expérience des relations internationales. En tant que chef du Département de la gestion au Ministère italien des affaires étrangères durant un cycle budgétaire, il a été chargé de gérer l'ensemble des biens immobiliers (achetés et loués) hébergeant les quelque 240 ambassades et consulats italiens ainsi que les 80 instituts culturels nationaux répartis dans le monde entier, et d'allouer notamment les ressources nécessaires à l'entretien de ceux-ci.*

*Il a par la suite servi pendant trois ans au Département des ressources humaines, où il était chargé de proposer, de gérer et de superviser les affectations de 900 diplomates et de 2 500 fonctionnaires. Il était en outre responsable de la négociation, de la gestion et de la supervision des contrats de 2 500 employés recrutés au niveau local, avec toutes les conséquences que cela implique en cas de conflit entre la législation italienne et les législations locales. En cette qualité, il était également chargé de négocier avec les organisations syndicales toutes les questions relatives à la mise en œuvre de ses attributions (du cadre général aux situations les plus particulières).*

*En sa qualité de Représentant permanent adjoint de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadeur Mantovani a été chargé d'organiser et de coordonner les diverses activités de la Mission pendant cinq ans et demi, et de superviser le travail du personnel diplomatique (dont l'effectif est passé de 15 à 25 au cours du mandat de l'Italie au Conseil de sécurité). Au cours de cette période, il a notamment participé aux négociations du budget biennal de l'ONU ainsi qu'au processus ayant conduit à l'adoption de la Déclaration du Millénaire. Au Conseil de sécurité, il a été l'un des deux représentants officiels de l'Italie et, à ce titre, il a exprimé les positions et défendu les intérêts de son pays sur les principales questions critiques liées aux événements survenant sur la scène internationale.*

#### Parcours professionnel

- Né à Florence en décembre 1945, l'Ambassadeur Aldo Mantovani a obtenu un diplôme de sciences politiques (avec mention) de l'Université de Gênes.
- Après avoir effectué son service obligatoire dans l'armée, il a reçu une bourse d'études d'un an du Ministère italien des affaires étrangères pour se spécialiser dans les relations internationales au centre de Bologne de l'Université Johns Hopkins.
- Après avoir embrassé la carrière diplomatique, il a travaillé au Secrétariat général du Ministère italien des affaires étrangères, à l'ambassade d'Italie à Paris, au consulat général d'Italie à Djedda, à l'ambassade d'Italie à Washington (en tant que chef de la Section économique) et à l'ambassade d'Italie à Berne, en qualité d'Ambassadeur adjoint.

---

\* Les notices biographiques ne sont pas revues par les services d'édition.

- Au Ministère, à Rome, il a dirigé le Département de la gestion des actifs immobiliers mondiaux. Après sa promotion au rang de Ministre plénipotentiaire, il a pris la direction du Département de la mobilité du personnel diplomatique et administratif.
- En 2003, il a été affecté à New York en tant que Représentant permanent adjoint de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies, avec titre et rang d'ambassadeur.
- En 2009, il a été nommé Ambassadeur d'Italie en Pologne, où il a servi pendant trois ans, au cours desquels il a été élevé au grade de Commandeur de l'ordre du Mérite de la République de Pologne par le Président Komorowski.
- En décembre 2011, il est retourné au Ministère, à Rome, et a été affecté au Secrétariat général. L'Ambassadeur Mantovani a récemment pris sa retraite.
- En novembre 2013, il a été élu membre de la Commission de la fonction publique internationale par l'Assemblée générale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Il parle couramment l'anglais et le français, et possède des rudiments d'allemand, d'espagnol et de polonais.

---